



ÉDITORIAL

Philippe Guglielmi

Très Sage
& Parfait Grand Vénérable

Après un hommage que nous voulions rendre à Charles Porset, dont la compilation bien choisie de textes, dans la dernière édition de Joaben, nous a rappelé l'acuité et l'actualité des réflexions, la dernière livraison de notre revue s'intéresse au libre arbitre et à la liberté de conscience.

Belle idée car il n'y a rien de plus essentiel que ces principes pour les maçons qui se reconnaissent dans une franc-maçonnerie active, et militent pour une société plus juste, plus solidaire, plus heureuse. En un mot, plus fraternelle.

Et tous les maçons chevronnés ont en tête ce convent 1877, au cours duquel le pasteur Frédéric Desmons fait de la liberté absolue de conscience, la clé de voûte de l'engagement de notre obédience, en l'inscrivant sans ambages dans sa constitution, avec cette formule, contenue dans la résolution qu'il présente : « L'Assemblée décide que le second paragraphe de l'article 1^{er} de la Constitution aura la teneur suivante : *La Franc-Maçonnerie a pour principes la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine.* »

Depuis, chaque jour, partout en France et ailleurs, des Vénérables Maîtres de loges bleues et des présidents d'ateliers d'ordres de sagesse, tous rites confondus, prononcent réglementairement, en ouverture des travaux, la primauté de la liberté de conscience et sa consubstantialité avec la franc-maçonnerie dite libérale et a-dogmatique (dans ce néologisme que j'ai imaginé il y a quelques années, je sépare à dessein le mot de son suffixe privatif, car on comprend d'autant mieux combien l'absence de référence à un dogme nous caractérise).

Mais si le « réglementaire » prévaut en période de calme, la flamme prend le relais quand le danger paraît. Il n'est que de se



référer à la plaidoirie du Frère Desmons, déclamée pour défendre son projet de vœu : l'on comprend alors la nature du combat que menaient les esprits libres, en cette fin de 19^e siècle, pour s'arracher de l'opprimante tutelle qu'exerçait l'église catholique sur son troupeau docile. Citons Desmons qui exhorte : « Que la Maçonnerie plane [...] majestueusement au-dessus de toutes ces questions d'Églises ou de sectes, qu'elle domine de toute sa hauteur toutes leurs discussions, qu'elle reste le vaste abri toujours ouvert à tous les esprits généreux et vaillants, à tous les chercheurs consciencieux et désintéressés de la vérité, à toutes les victimes enfin du despotisme et de l'intolérance. »

Car bien entendu, parler de la liberté de conscience au Grand Orient de France, c'est immédiatement aborder la question spirituelle, et au-delà, la question religieuse.

Tout était dit. Tout reste vrai.

Des travaux de Pierre Bayle, un homme de robe qui pose les bases éthiques de la séparation de la sphère publique et de la sphère privée à la fin du 17^e siècle, jusqu'à l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui dispose que « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi », l'idée que l'homme peut être son propre maître et disposer de ses idées mais aussi de son corps, fait son chemin dans un contexte où le clergé catholique dicte à la conscience, aux âmes et à la morale.

Au moment où Desmons fait son discours à la tribune du Grand Orient de France, la III^e République est balbutiante, mais au sortir du Second Empire qui fait suite à la Deuxième République, en pleine révolution industrielle, la société se débat dans une aspiration à des libertés publiques qui enfin, émanciperaient autant l'homme que le groupe. Le sens du progrès est évident : sortir les individus et les sociétés de la tutelle spirituelle et politique pour les conduire vers un monde de responsabilité et de discernement.

Tel est le sens du progrès. Partir dans l'autre sens, c'est régresser. Si Joaben publie des travaux spéculatifs et de haute tenue, c'est pour entretenir la flamme au sommet du phare de la liberté qui



brille dans la nuit. Mais notre message est, en réalité, de combat et se fait plus urgent : nous sentons bien que la flamme vacille et que la liberté absolue de conscience fait l'objet d'attaques violentes depuis le début de ce siècle. Tandis qu'on met des stations spatiales en orbite autour de la terre, les créationnistes remettent en cause la théorie de l'évolution de l'espèce et des imams affirment que la terre est plate et censurent les comportements les plus quotidiens de ceux qui les écoutent.

Et si le libre arbitre traduit la capacité à faire ses propre choix, s'appliquant aussi bien au corps qu'à la pensée, il y a lieu de se révolter que dans certains endroits de la planète, des pays établissent des lois meurtrières, absurdes et iniques pour punir des comportements sexuels qu'ils jugent contre nature ou scénographient avec indécence la mise à mort de la femme adultère.

Résurgence de la contrainte sur les idées, de la contrainte sur les choix de vie, de la contrainte sur la sexualité : les sujets qui doivent mobiliser les francs-maçons ne manquent pas.

Il y a vingt ans, en conclusion d'un ouvrage dans lequel je voulais communiquer ma passion de la République, je rappelais cette magnifique adresse du Grand Orient de France à la Révolution en cours, le 5 janvier 1792 : « Les temps de l'ignorance sont passés, le flambeau de la philosophie et de la raison brille aux yeux de l'univers, et la maçonnerie ne peut que s'applaudir d'avoir contribué à écarter les nuages qui obscurcissaient la lumière. »

La victoire ainsi décrite il y a deux cent vingt-cinq ans était-elle si fragile ? Je ne veux pas le croire.

Des nuages réapparaissent, qui obscurcissent la lumière. Il est temps de se lever et dans un souffle humaniste, puissant, à l'unisson, de les écarter de toutes nos forces.

Philippe Guglielmi
Très Sage & Parfait Grand Vénérable